



Albert de Mun (1841-1914)

Un catholique contre-révolutionnaire
épris de justice sociale

par Yves Morel

Un enfant de la vieille noblesse française

NOUS NE NOUS ATTARDERONS PAS, ici, sur la généalogie d'Albert de Mun, issu de la vieille noblesse française, dont un des ancêtres s'illustra durant la septième croisade, aux côtés de saint Louis, et dont la famille s'allia, en 1772, avec celle d'Andlau de Hombourg¹.

Albert de Mun voit le jour le 28 février 1841, au château de Lumigny. Son père Adrien (1817-1898), marquis de Mun, ancien officier, fut longtemps maire de Lumigny. Sa mère était née Eugénie Ferron de La Ferrouays (1813-1842). Albert la perdit dès le 8 avril 1842, lorsqu'elle succomba à une maladie, à Palerme, âgée de vingt-huit ans.

Adrien conclut un second mariage, le 10 juillet 1848, avec Pauline Louise Claire Victoire de Ludre-Frolois (1828-1877) qui devait lui donner trois filles et un fils.

Un officier d'une morale élevée

Après ses études dans un collège religieux de Versailles, Albert opta, en 1860, pour le service des armes, suivant en cela les exemples de son père et de son frère aîné Robert. Sorti de Saint-Cyr en 1862, il fut affecté au 3^e régiment de chasseurs d'Afrique, en lequel servaient déjà son frère et René de La Tour du Pin. Celui-ci, de sept ans son aîné, était devenu son grand ami.

¹ — Ce cousinage s'établit par l'entrée des filles du philosophe Helvétius dans chacune des deux familles. Élisabeth Charlotte, fille aînée du philosophe, épousa Alexandre François de Mun en 1772, et la cadette, Geneviève Adélaïde épousa, quant à elle, Frédéric Antoine Marc, comte d'Andlau de Hombourg.

Sous-lieutenant, Albert se distingua dans les combats contre les rebelles arabes. Il acquit bientôt une conception élevée du métier militaire. Le sens du sacrifice, caractéristique de l'ancienne noblesse, habitait l'âme du jeune Albert. Mais il avait une conception encore plus exigeante du métier militaire. Selon lui, l'officier est appelé à jouer un rôle éducatif. Les soldats ne sont pas du bétail ou de la chair à canon ou à baïonnette, mais des hommes qui donnent le meilleur d'eux-mêmes, et leur vie, pour la sauvegarde de leur patrie. Et l'officier doit les entretenir dans l'esprit de leur mission sacrée.

L'expérience du devoir de charité

À l'automne de 1867, il regagne la France. Et, c'est au château familial de Voré, propriété de sa famille, qu'il se marie le 4 novembre avec sa cousine, Simone d'Andlau. Quatre enfants (trois fils et une fille) naîtront de cette union.

Après une courte lune de miel, le jeune officier intègre sa nouvelle garnison, à Clermont-Ferrand. Il adhère, en 1868, à la conférence de Saint-Vincent de Paul, et se jette à corps perdu dans l'exercice du devoir de charité, aidant de nombreuses familles pauvres, dépensant sans compter. Rien ne l'arrête, même l'épidémie de variole, qui sévit alors dans la cité auvergnate.

L'épreuve du feu

À l'été de 1869, son régiment part pour Châlons-sur-Marne¹ dans le cadre des grandes manœuvres. Là, le prince impérial en personne lui remet son brevet de lieutenant.

Albert est alors affecté à la garde du Palais-Bourbon, siège du Corps législatif. À l'été suivant, la France déclare inconsidérément la guerre à la Prusse.

De Mun rejoint l'armée de l'Est, et prend part, le 14 août, à la bataille de Borny. Deux jours plus tard, il rejoint le plateau de Gravelotte, en Moselle. À Rezonville, le 16 août, puis à Saint-Privat, le 18, les troupes françaises se heurteront à celles du général von Steinmetz. De Mun retrouve là son ami La Tour du Pin. Sous la pluie des obus allemands, les Français tiennent bon et attendent impatiemment des renforts que Bazaine leur refuse au motif que Saint-Privat ne constitue pas un enjeu décisif. Bazaine se laisse enfermer dans Metz, et capitule le 28 octobre. Cette capitulation entraîne celle de Saint-Privat, et de Mun est fait prisonnier.

1 — Aujourd'hui Châlons-en-Champagne.

Une captivité riche en découvertes révélatrices

La défaite de la France, rapide et humiliante, lui est une douleur insupportable ; d'autant plus qu'elle découle amplement de l'incapacité de nos généraux et de l'attitude de Bazaine, bientôt accusé de trahison.

Albert de Mun passera quatre mois de captivité à Aix-la-Chapelle avec La Tour du Pin.

Ayant donné sa parole d'officier de ne pas tenter d'évasion, il peut louer un petit appartement. De plus, son épouse obtient le droit de le rejoindre. Sa captivité est agrémentée par ses rencontres dans les milieux catholiques, actifs en Allemagne rhénane, cette Allemagne « romaine », si différente de la Prusse. Le brave père Eck lui fait découvrir le livre d'Émile Keller : *L'Encyclique du 8 décembre 1864 et les Principes de 1789 ou L'Église, l'État et la Liberté*, publié en 1866. Émile Keller, député du Haut-Rhin, y défend le *Syllabus* et l'encyclique *Quanta cura* du 8 décembre 1864, par lesquels le pape Pie IX condamne les grandes erreurs du 19^e siècle : panthéisme, rationalisme¹, laïcisation des mœurs et des institutions¹, indifférentisme, déisme, athéisme. Keller s'attache à montrer l'erreur fondamentale de la France contemporaine, étayée sur les principes anticatholiques de 1789, lesquels sont à l'origine des révolutions qui ont bouleversé l'Europe. Parlant d'« erreur révolutionnaire », il met l'accent sur le fait que le libéralisme institué depuis la Révolution, a laissé l'individu désarmé face aux puissants et à l'État, permettant ainsi l'émergence de cette fausse solution qu'est le socialisme, prélude à une nouvelle révolution.

La lecture de ce livre est une révélation pour de Mun. Il a trouvé sa voie ; il sait ce qu'il doit devenir : un chrétien engagé dans le siècle pour la défense de la foi et d'un ordre social juste. Il découvre aussi l'activité sociale déployée par Mgr Ketteler, évêque de Mayence, et a des conversations avec des notables qui s'appêtent à lancer le *parti du Centre* (*Zentrum partei*), la grande formation catholique allemande. Albert voit dans les catholiques rhénans un exemple pour leurs coreligionnaires français.

La révélation du mal profond de la société française

Libéré le 11 mars 1871, il regagne son château de Lumigny qu'il a la désagréable surprise de trouver occupé par un détachement allemand. Aussi,

1 — Ce terme doit être entendu comme le principe de l'absolue indépendance de la raison à l'égard de la religion. Pie IX, comme toute l'Église ne condamne pas l'usage de la raison, dès lors qu'il ne va pas à l'encontre de la révélation chrétienne, et lui apporte, au contraire, un étai argumentaire. Sa position, à cet égard, est d'une rigoureuse autorité thomiste.